

GUIDE D'UTILISATION
Pour les patients et leur entourage

**FEUILLE DE PRESCRIPTION, DE
DELIVRANCE ET ADMINISTRATION
DES TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX**

EN HOSPITALISATION A DOMICILE

« TRIPTYQUE »



Ce document a été réalisé en collaboration avec le groupe inter-HAD de la région Nord-Pas-de-Calais.

La feuille de prescription et administration des traitements médicamenteux a été validée par l'Omédit, l'ordre des médecins, l'ordre des pharmaciens et l'URMEL.

Le dossier de soins (**classeur bleu**) mis à disposition par l'HAD à votre domicile permet à l'ensemble des professionnels de santé intervenant dans votre prise en charge d'écrire et donc de partager les informations utiles.

Parmi les documents du dossier de soins, se trouve la feuille « ordonnance médicaments » (appelée « triptyque »).

The image shows two pages of a medical form. The left page is titled 'Ordonnance Médicaments' and includes fields for patient name, address, and medication details. The right page is titled 'FICHE D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS PAR JOUR' and is a grid for recording medication intake.

Le patient et son entourage

Ce document permet de regrouper sur un support unique l'ensemble des éléments en lien avec votre prise en charge médicamenteuse, c'est-à-dire :



- l'ensemble des médicaments que vous prescrit votre médecin traitant,
- le tampon de votre pharmacien (attestant de la délivrance de vos médicaments par votre pharmacien),
- la validation par les professionnels soignants de la prise de votre traitement.

Le jour de votre admission en HAD, votre médecin traitant détermine avec vous, la personne qui sera chargée de préparer et de donner les médicaments qu'il vous prescrit.

Pendant votre séjour en HAD, votre médecin traitant écrira ses prescriptions sur le triptyque (et non sur une ordonnance classique).

Afin d'obtenir vos médicaments, il sera nécessaire de vous rendre chez votre pharmacien avec le triptyque.

Avant de vous rendre chez votre pharmacien, nous vous remercions de bien vouloir :

- montrer la prescription à un professionnel soignant de l'HAD,
- veiller à ce qu'une étiquette d'identification (étiquette avec votre nom, prénom, adresse, ...) ait bien été collée par un professionnel soignant.

Votre pharmacien vous communiquera l'ensemble des informations relatives à votre traitement, notamment les modalités de conservation. Pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons de suivre les conseils fournis. En cas de doute ou de question, n'hésitez à vous rapprocher de votre médecin traitant ou d'un professionnel de l'HAD.

Ce document, comme l'ensemble du dossier de soins est la propriété de l'Hospitalisation à Domicile.

Coordonnées pour joindre les HAD

Hôpital à Domicile **du Cambrésis**
93 Ter, rue Victor Watremez
59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS

☎ 03 27 72 07 50 📠 03 27 72 07 60
✉ had.cambresis@mutualite-nord.fr

Hôpital à Domicile **du Douaisis**
Zone du Parc des Prés Loribes
59128 FLERS EN ESCREBIEUX

☎ 03 27 71 39 19 📠 03 27 71 39 29
✉ had.douaisis@mutualite-nord.fr

Hôpital à Domicile **de Flandre Maritime**
Z.A.C du Pont Loby
74 avenue Jean Monnet
BP 99025
59 951 DUNKERQUE Cedex 1

☎ 03 28 69 93 93 📠 03 28 60 59 08
✉ had.flandremaritime@mutualite-nord.fr

